

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alial Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0005932

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00804 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

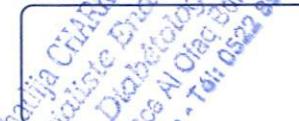
Nom & Prénom : RouAFY Khadya Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 02/01/2022

Nom et prénom du malade : RouAFY Khadya Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Renf; RAM; Hypert

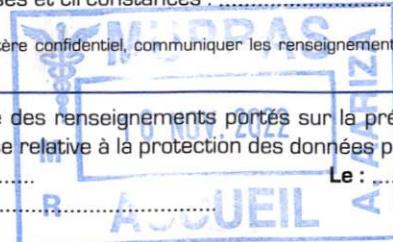
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : R. AOUFI



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/11/82				<i>Dr. Boubker El Boujani - Dr. Oum Rabii</i>
09/11/82				<i>Dr. Boubker El Boujani - Dr. Oum Rabii</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture	
<i>ALBOSTINE</i>	9/11/82	329,80	
<i>VERANO MEDICAL</i> Hadikat Oum Babila II G 17 N° 13 Hay Hissani - Casablanca Tél. : 05 22 93 39 66 Fax : 05 22 93 25 32	9/11/82	<i>VERANO MEDICAL</i> Hadikat Oum Babila II G 17 N° 13 Hay Hissani - Casablanca Tél. : 05 22 93 39 66 Fax : 05 22 93 25 32	
ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Centre de Radiologie Bd. Oum Rabii - Casablanca Tél. : 05 22 93 04 93</i>	08/11/82	ACT. D'ULTRAS.	1000,00
	12	M.T. ET VEN. des n. 5	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
D	00000000	B	00000000	
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Calcium - Vitamine D3 & K2

Complément alimentaire à base de

METALAB

Complément alimentaire à base de

Calcium - Vitamine D3 & K2

Calcium
Vitamine D3
Vitamine K2

Avec edulcorants

1 Comprimé par jour

TENEUR EN ACTIF
Pour un comprimé de 4500 mg

		%AQR*
Calcium	500 mg	63
Vitamine K2	11,25 microgrammes	15
Vitamine D3	5 microgrammes	100

* AQR: Apport quotidien recommandé selon la directive 2008/100/CE

Ne pas dépasser la dose journalière recommandée

30 Comprimés effervescents

Poids net : 135 gr

PROPRIETES :

Le calcium est le minéral le plus abondant dans l'organisme. 99% des apports en calcium sont stockés dans les os et les dents où il contribue à la maintenance de leur structure et de leur fonction. Les os se renouvellent continuellement grâce à la résorption et la déposition de calcium. Le calcium serait impliqué dans plusieurs domaines, tels que la santé osseuse et l'ostéoporose.

La vitamine D est un nutriment trouvé dans certaines sources alimentaires utilisées pour le maintien de la santé et de la solidité des os (ostéoblastes). Elle apporte sa contribution en favorisant l'absorption du calcium par l'organisme. La vitamine K2 tient un rôle central en évitant la fixation du calcium dans les artères pour favoriser sa fixation dans les os. METALAB associe une quantité adéquate de calcium avec une quantité de vitamine D correspondant à 100% des AJR.

N. LOT / A consommer de préférence avant :
Voir sous l'étui

Complément alimentaire
n'est pas un médicament

METALAB

Complément alimentaire à base de

Calcium - Vitamine D3 & K2

Calcium
Vitamine D3
Vitamine K2

Avec edulcorants

1 Comprimé par jour

TENEUR EN ACTIF
Pour un comprimé de 4500 mg

		%AQR*
Calcium	500 mg	63
Vitamine K2	11,25 microgrammes	15
Vitamine D3	5 microgrammes	100

* AQR: Apport quotidien recommandé selon la directive 2008/100/CE

Ne pas dépasser la dose journalière recommandée

30 Comprimés effervescents

Poids net : 135 gr

COMPOSITION :

Sorbitol, Calcium carbonate (calcium : 500 mg/comprimé). Acidifiant : acide citrique, Bicarbonate de sodium, Arôme citron, Anti-agglomérant : dioxyde de silicium, Edulcorant : acésulfame, Antiagglomérant polyéthylène glycol, Vitamine K2 (11,25 ug/comprimé), Vitamine D3 (5 ug/comprimé).

PRÉCAUTION D'EMPLOI :

un complément alimentaire ne doit pas se substituer à une alimentation variée et équilibrée.

Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.

Ne pas laisser à la portée des enfants

Importé par :
Ovadia Pharm

Façonné en France
STRAPHARM
ZI Les Landes de Roussais
85 600 - Saint hilaire de loulay
FRANCE

PPC : 144,00 DH

N° d'enregistrement
ministère de la santé
DA20181710294DMP/20UCA/V1

د. خديجة الشرقاوي زهوانى

اختصاصية في السكري وأمراض الغدد

السمنة - التغذية

طبيبة رئيسة سابقًا للمركز

الجهوي للسكر

PGA1F1008 REV1 11/2018



Journal de Diabétologie

Casablanca, le : 29.1.2022

Bon A Faire

فرج - 1

- Apprendre à faire
+ prendre son glycémie

~~VERANO MEDICAL~~
Hadikat Oum Rabiaa II GH 7
N° 13 Hay Hicham - Casablanca
Tel : 05 22 93 39 66
Fax : 05 22 93 25 32

- 3 fois / j.

N° 1.



CENTRE DE RADIOLOGIE EL OULFA

Docteur Fatiha LASRI

Médecin Radiologue

Diplôme National de Spécialité.

Diplôme Inter-Universitaire spcialisé-Nancy II.

Ex médecin attaché des Hôpitaux de Londres & Amsterdam.

Docteur Bouchaib ELMDARI

Médecin Radiologue

Diplôme National de Spécialité.

Diplôme Inter-Universitaire spcialisé-Nancy II

Ex médecin attaché au CHU Ibn Rochd

Casablanca, le 08/11/2022

FACTURE N°10814/2022

NOM & PRENOM: BOUAFY KHADIJA

EXAMEN	MONTANT
ECHO-DOPPLER ARTERIEL ET VEINEUX DES M.I	1000 DH
TOTAL	1000 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :MILLE DH TTC



Bd. Oued Oum Rabii – Rue 50, N°2- Oulfa – 20220 Casablanca

Tél. : 0522 93 04 93 / 05 22 93 05 93 / 05 22 93 32 99 – Fax 0522 93 563 Capital: 100 000, 00

Dhs - RC: SCP – TP: 37989156 – IF: 4049398 – ICE: 001581917000057

E-mail: radiologie-oulfa@.com

- Produits Cosmétiques
- Parapharmaceutique
- Chaussures Médicales
- Compléments Alimentaires

Facture numéro : 27/22

Date : 09.11.22

Nome de client : KHADIJA BOUAFY

Description	QTE	PRIX UNITAIRE
BANDELETTES CARESENS ET L'APARAILLE	01	150

TOTAL TTC : 150 DH

VERANO MEDICAL
Hadikat Oum Rabiaa II GH 7
N° 13 Hay Hassani - Casablanca
Tel : 05 22 93 39 66
Fax : 05 22 93 25 32

Hadikat Oum Rabiaa II
 GH 07 N° 13 - Hay Hassani
 Casablanca - Maroc
 Fix : (212) 522 933 966
 Fax : (212) 522 932 532
 Gsm : (212) 661 556 710

R.C : 231217
 I.F : 40254706
 CNSS : 8665559
 Patente : 35090876
 ICE : 000196307000082



Dr. Samira BENBRAHIM
Pharmacien Biogiste
Diplôme Université Paris Descartes
DU Assurance de la qualité en biologie médicale
DU Auditrice qualité en biologie médicale

التحاليل الطبية
الحي الحسني

Casablanca, le : 05/11/2022

Dossier N° : 051122-022



Nom : Mme BOUAFY Khadija Ep Mourid

Code Patient : 12-06099 **Prélèvement du: 05/11/2022 08:34:**

Compte rendu d'analyses

Page : 1/1

ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)

Valeurs Usuelles

GLYCEMIE A JEUN	:	2,78	g/l	(0,7 - 1,05)
		15,43	mmol/l	(3,89 - 5,83)
HÉMOGLOBINE GLYCOSYLIÉE : (Technique HPLC /D10 DE BIORAD)	:	11,30	%	(4,5 - 6,3)

Les valeurs usuelles sont de 4,5 à 6,3 % lorsque les glycémies sont normales.

Les études modernes ont montré que le diabète est :

- * Equilibre glycémique excellent : < à 7%
- * Equilibre glycémique moyen : 7 - 8,5 %
- * Equilibre glycémique mauvais : > 8,5 %

À l'évidence les exigences doivent tenir compte de l'âge, de l'ancienneté du diabète et des autres problèmes.

Le Biogiste

LABORATOIRE HAY HASSANI
Dr. Samira BENBRAHIM
Biogiste
RDC Imm. 828 Bd. Ibn Sina Hay Hassani
Tél: 05 22 89 69 87 / 05 22 93 32 21
Fax: 05 22 89 69 88